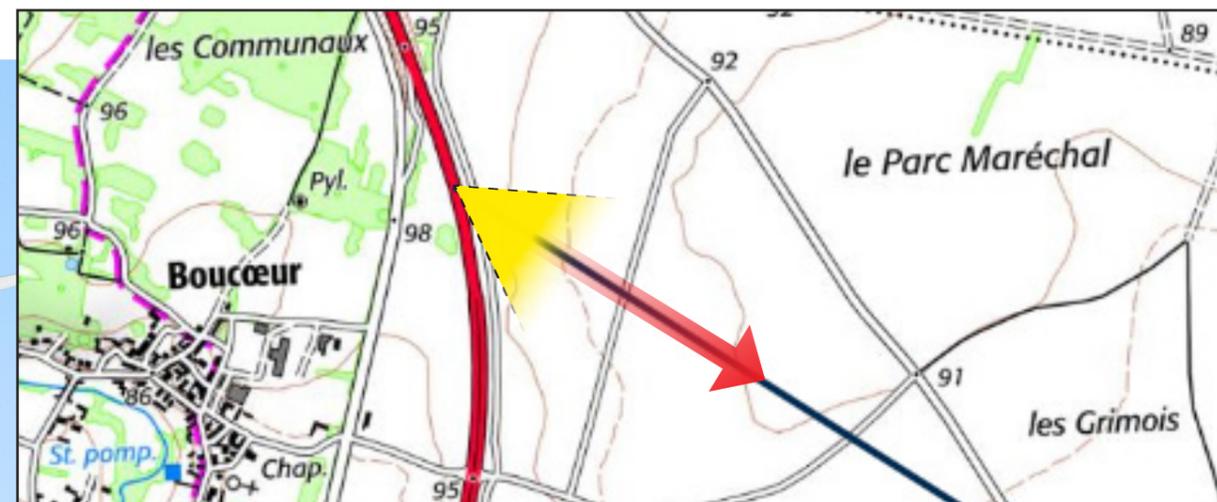


PHOTOMONTAGE 31 : D938, PRÈS DE BOUCŒUR

Coordonnées WGS 84		Distance à l'éolienne la plus proche (en m)	Azimut (°)	Angle de vue (°) si panoramique	Date PV	Heure PV
Latitude	Longitude					
46° 54' 23.10"N	0° 11' 28.86"O	7 127	122	-	19/11/2018	15:36



Code couleur des éoliennes en rendu filaire :

- **Bleu foncé = projet éolien d'Irais**
- Bleu clair = parc autorisé de Saint-Généroux
- Rouge = parc existant d'Availles-Thouarsais et Irais
- Violet = parc en projet des Terres Lièges

Niveau de perception des éoliennes du projet éolien d'Irais :

—————> Visible

- - - - -> Partiellement visible

—————> Masquée



Commentaire : Un arrière-plan éolien cohérent avec l'immensité de la plaine cultivée et avec la ligne de force de la vallée boisée du Thouet

Dans cette vue prise sur la D938 aux abords de Boucœur, la perception est dominée au premier plan par les éoliennes du projet Saint-Varentais Énergies. A l'arrière-plan de la plaine agricole, les éoliennes, dont celles d'Irais, animent l'horizon en prenant appui sur des massifs boisés qui se succèdent en continu et révèlent ainsi les coulisses de ce paysage horizontal où se cache la vallée du Thouet. Il y a ici une véritable mise en scène paysagère qui s'instaure du fait de la superposition des massifs boisés et des parcs éoliens qui forment un contraste intéressant avec l'horizontalité de la plaine agricole et qui animent l'arrière-plan.

PHOTOMONTAGE 32 : D37, AU NORD DE TAIZÉ

Coordonnées WGS 84		Distance à l'éolienne la plus proche (en m)	Azimut (°)	Angle de vue (°) si panoramique	Date PV	Heure PV
Latitude	Longitude					
46° 56' 16.86"N	0° 07' 41.76"O	7 687	163	-	15/11/2018	16:53



Code couleur des éoliennes en rendu filaire :

- **Bleu foncé = projet éolien d'Irais**
- *Bleu clair = parc autorisé de Saint-Généroux*
- *Rouge = parc existant d'Availles-Thouarsais et Irais*
- *Violet = parc en projet des Terres Lièges*

Niveau de perception des éoliennes du projet éolien d'Irais :

→ Visible

---→ Partiellement visible

→ Masquée



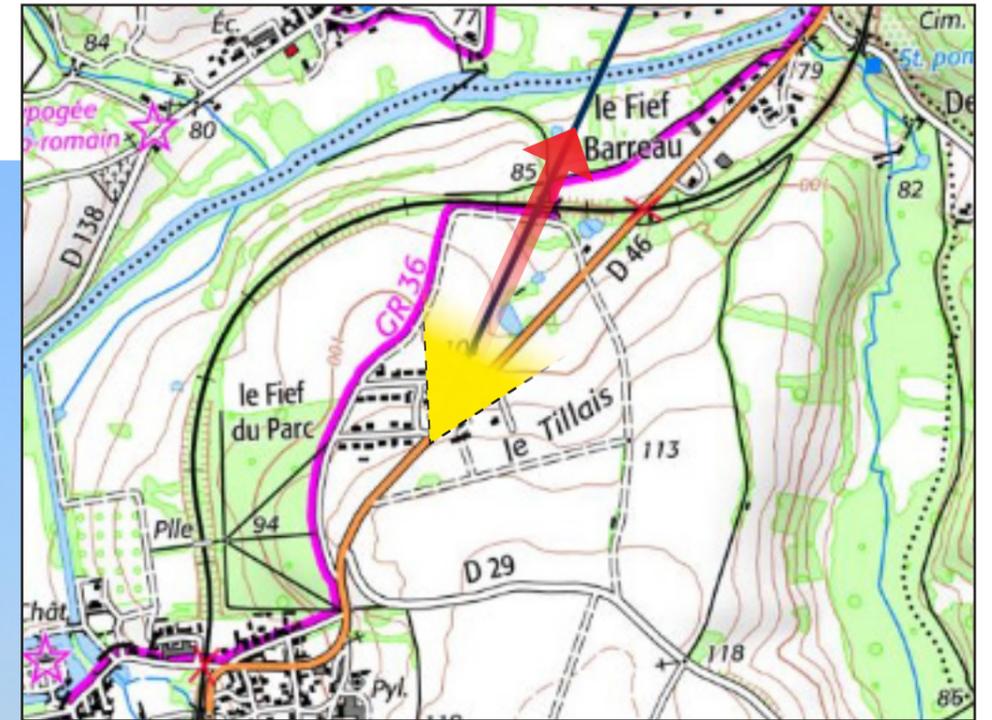
Commentaire : Une perception partielle et très condensée des éoliennes

En arrivant sur le secteur de Taizé par la D37, en provenance de Thouars, la butte de Moncoué (site classé) forme tout d'abord un relief boisé qui masque la perception des parcs éoliens. Puis, dès lors que l'on s'apprête à dépasser cette butte, au niveau du passage de ligne à très haute tension, le groupe d'éoliennes formé par les parcs du secteur de Saint-Généroux, Irais et Availle-Thouarsais devient perceptible, de manière très condensée, sur l'horizon.

3.4.3. Simulations visuelles dans l'aire éloignée

PHOTOMONTAGE 33 : AU NORD DE SAINT-LOUP-SUR-THOUET, SUR LA D46

Coordonnées WGS 84		Distance à l'éolienne la plus proche (en m)	Azimut (°)	Angle de vue (°) si panoramique	Date PV	Heure PV
Latitude	Longitude					
46° 47' 37.54"N	0° 09' 29.81"O	8 231	25	-	14/11/2018	15:36



Code couleur des éoliennes en rendu filaire :

- **Bleu foncé = projet éolien d'Irais**
- *Bleu clair = parc autorisé de Saint-Généroux*
- *Rouge = parc existant d'Availles-Thouarsais et Irais*
- *Violet = parc en projet des Terres Lièges*

Niveau de perception des éoliennes du projet éolien d'Irais :

—————> Visible

- - - - -> Partiellement visible

—————> Masquée

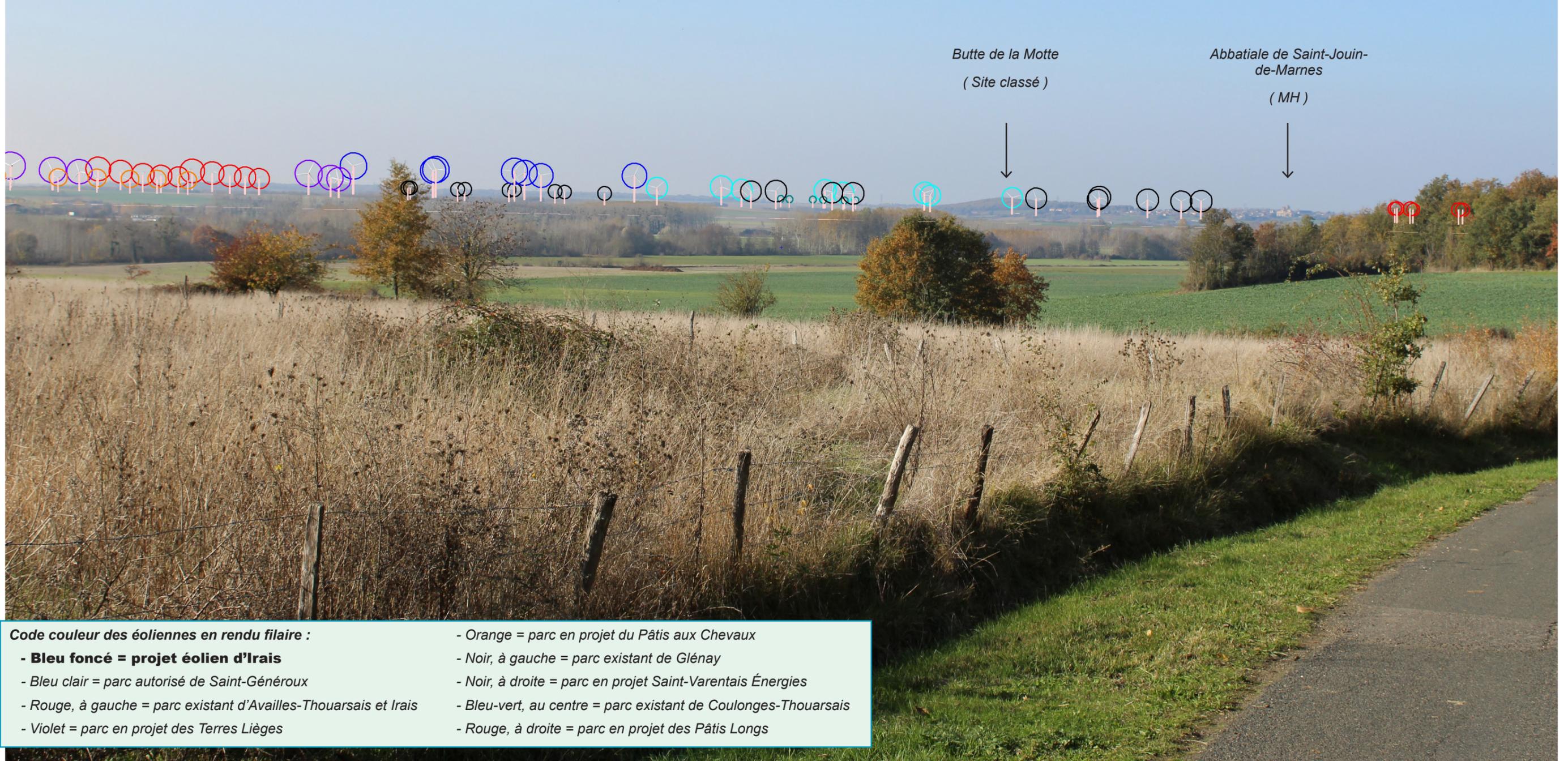
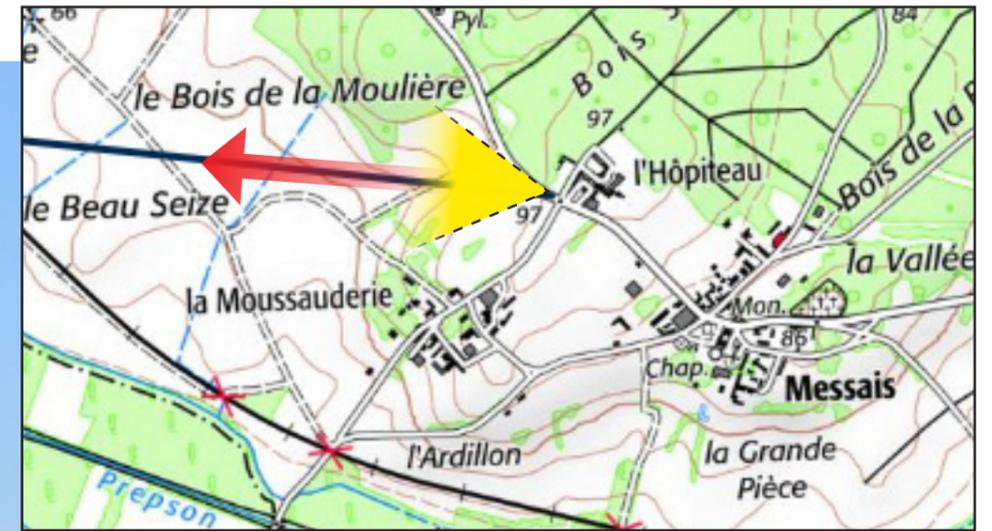


Commentaire : Des éoliennes suffisamment en retrait du Thouet pour ne pas engendrer un effet dominant qui serait nuisible à la qualité paysagère de la vallée

Sur cette sortie nord de Saint-Loup-sur-Thouet, où les lotissements viennent s'étagérer sur les coteaux de la vallée, la vue est aujourd'hui caractérisée par la présence du parc existant d'Availles-Thouarsais que viendront conforter celles autorisées de Saint-Généroux. Dans ce contexte éolien déjà bien établi sur l'horizon, les implantations d'Irais et des Terres Lièges viennent renforcer la densité des éoliennes. Cet arrière-plan éolien n'est cependant pas préjudiciable au paysage de la vallée car les éoliennes sont situées suffisamment en retrait pour ne pas montrer un caractère dominant. Ainsi le rapport d'échelle est très largement favorable à la perception des coteaux de la vallée qui demeure le motif dominant du paysage.

PHOTOMONTAGE 34 : PRÈS DE MESSAIS, À L'EST DE LA DIVE

Coordonnées WGS 84		Distance à l'éolienne la plus proche (en m)	Azimut (°)	Angle de vue (°) si panoramique	Date PV	Heure PV
Latitude	Longitude					
46°51'50.19"N	0°01'00.50"E	9403	276	-	15/11/2018	13:07



Code couleur des éoliennes en rendu filaire :

- Orange = parc en projet du Pâtis aux Chevaux
- Bleu foncé = projet éolien d'Irais
- Bleu clair = parc autorisé de Saint-Généroux
- Rouge, à gauche = parc existant d'Availles-Thouarsais et Irais
- Violet = parc en projet des Terres Lièges
- Noir, à gauche = parc existant de Glénay
- Noir, à droite = parc en projet Saint-Varentais Énergies
- Bleu-vert, au centre = parc existant de Coulonges-Thouarsais
- Rouge, à droite = parc en projet des Pâtis Longs

Niveau de perception des éoliennes du projet éolien d'Irais :

—————> Visible

- - - - -> Partiellement visible

—————> Masquée



Commentaire : Des parcs éoliens dont les implantations prennent appui sur la direction nord-sud des vallées du Thouet et de la Dive

Au sud-est de Moncontour, le village de Messais s'insère dans un paysage de vallées qui alternent zones de cultures et bordures de cours d'eau boisés (vallées du Prepson et de la Dive). Ce paysage est dominé à l'arrière-plan par les coteaux boisés de la vallée du Thouet et la butte boisée de la Motte (site classé). Les parcs éoliens viennent renforcer le sentiment de contraste altimétrique entre les zones de basse altitude du premier plan et les secteurs plus élevés de l'arrière-plan. Le paysage apparaît riche d'ambiances variées. On voit bien ici comment les vallées de la Dive et du Thouet participent fortement à l'animation paysagère du plateau cultivé. Dans ce contexte, les parcs éoliens viennent surligner l'orientation nord-sud des deux vallées et faciliter la compréhension des grandes lignes de force du socle naturel. On notera par ailleurs la covisibilité (déjà existante) avec la butte de la Motte et avec l'Abbatiale de Saint-Jouin-de-Marne.